

> Valeur des prestations récréatives des forêts suisses

A partir des données de WaMos 2 (rapport final)

*Résumé de la publication «Wert der Erholung im Schweizer Wald»
www.bafu.admin.ch/uw-1416-d*

> Résumé

Les forêts suisses fournissent aujourd'hui des prestations multiples au service de la société: production de bois, protection contre les dangers naturels, habitat pour la faune, mais aussi espace récréatif pour la population. Parallèlement à ses autres fonctions, la forêt offre ainsi des possibilités de détente qui sont utilisées et appréciées. Sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), econcept a estimé la valeur monétaire de ces prestations (valeur des prestations récréatives de la forêt suisse) avant d'en identifier et d'en analyser les facteurs déterminants. Il s'agissait principalement de définir dans quelle mesure la valeur monétaire des prestations récréatives est influencée par l'expérience des qualités forestières que font les visiteurs, leurs caractéristiques personnelles, leurs motivations et leurs activités.

Les travaux présentés ici se fondent sur la base empirique du projet de monitoring socioculturel des forêts 2 (WaMos 2, Hunziker et al. 2012), qui analyse l'attitude de la population face aux questions relatives à la forêt et au bois. Une vaste enquête menée auprès de 3000 personnes dans le cadre de WaMos 2 a permis, grâce à des questions adéquates, d'évaluer la valeur monétaire des prestations récréatives des forêts suisses et d'étudier ses facteurs déterminants.

La méthode des coûts de transport, souvent utilisée pour la monétarisation des prestations récréatives, n'a pas pu être entièrement appliquée pour la présente étude, par manque d'informations relatives aux forêts visitées. C'est donc une version simplifiée, la méthode des dépenses, qui a été choisie. Cette méthode part du principe que l'utilité récréative doit être au moins aussi importante que les dépenses engagées pour pouvoir profiter de cet espace de détente (déplacement, prix d'entrée, coûts d'opportunité, etc.). La valeur minimale ainsi calculée correspond à la limite inférieure de la disposition à payer les prestations récréatives de la forêt. L'interprétation de la valeur agrégée des dépenses doit se faire avec circonspection. Ainsi, il ne convient pas de l'utiliser dans le cadre d'analyses coût-utilité, car l'utilité nette pour le visiteur (utilité de la visite en forêt moins dépenses pour cette visite) n'est pas connue. Pour la même raison, on ne peut pas non plus en déduire directement la somme que la population serait prête à payer pour la conservation de la forêt.

Valeur monétaire

La valeur des prestations récréatives en forêt a été calculée à partir des frais de transport, du coût du temps de trajet et de la durée du déplacement des différents visiteurs. Elle s'élève en moyenne à 9 francs par personne et par visite. Les dépenses annuelles par visiteur ont ensuite été obtenues en multipliant cette valeur par la fréquence des visites.

La fréquence des visites a été obtenue en proposant, dans l'enquête WaMos 2, les catégories suivantes: «presque tous les jours», «une à deux fois par semaine», «une à deux fois par mois», «moins d'une fois par mois», «jamais». Une marge d'interpré-

ation subsistant lors du passage à des données chiffrées, trois échelles différentes ont été utilisées, ce qui donne une valeur par personne comprise entre 290 et 589 francs par personne et par an et donc, pour l'ensemble de la population de plus de 18 ans, une valeur totale des prestations récréatives des forêts suisses comprise **entre 1,9 et 3,9 milliards de francs par an**.

Une comparaison entre ces résultats et l'étude Ott et Baur (2005) qui se fondait sur le projet WaMos 1 montre que l'estimation de la valeur totale des prestations récréatives des forêts a reculé de 14 % environ. Cette évolution s'explique par différents facteurs, parfois contradictoires: la durée moyenne du déplacement a baissé d'environ 33 %, tandis que la valeur du temps, adaptée sur la base des connaissances les plus récentes, a augmenté en moyenne de 22 % par rapport à l'étude de 2005. Les frais de transport moyens ont par ailleurs diminué de 47 %, principalement parce que le nombre de personnes qui voyagent en voiture est nettement inférieur. En revanche, la fréquence moyenne des visites a augmenté de 8 % par rapport à l'étude Ott et Baur (2005), si l'on utilise la même échelle pour chiffrer les réponses. En outre, la population de plus de 18 ans¹ a progressé de 12 %. Tous ces facteurs cumulés entraînent la baisse de 14 % observée.

Facteurs déterminants

Pour la présente étude, la valeur monétaire des prestations récréatives des forêts a été calculée séparément, selon la méthode des dépenses, pour chacune des personnes interrogées dans le cadre de WaMos 2. Les facteurs déterminants ont ensuite pu être étudiés à l'aide d'une analyse de régression.

Pour identifier ces facteurs, un modèle comprenant cinq groupes de variables a été élaboré et évalué à partir des informations issues de WaMos 2: caractéristiques socio-économiques des personnes, caractéristiques du domicile (type de commune, possibilités d'accès à la forêt ou à des espaces verts, etc.), opinion des personnes, activités et motifs des visites en forêt, et perception des qualités forestières. L'étude a d'abord porté sur l'influence de chaque groupe, puis sur celle des différentes variables au sein des groupes. Cette procédure a permis de définir un modèle économétrique comprenant seulement 17 variables, sans perte notable par rapport au modèle complet en ce qui concerne l'explication de la variance.

L'analyse de régression identifie les facteurs qui influencent la valeur des prestations récréatives des forêts. L'explication de la variance dépend essentiellement du groupe «caractéristiques du domicile», tandis que les groupes «caractéristiques socio-économiques», «opinion de la personne», «activités et motifs» y contribuent dans une moindre mesure à parts plus ou moins égales, le groupe «perception de la forêt» n'entrant pratiquement pas en ligne de compte. Sur les 17 variables utilisées, 9 sont significatives à un niveau de 1 %.

L'étude des facteurs déterminants réalisée dans le cadre de la présente étude est sans doute l'une des premières du genre. Elle a montré que la valeur monétaire des presta-

¹ La valeur pour les moins de 18 ans n'a pas pu être établie car ils n'ont pas été recensés dans les enquêtes (WaMos 1 et 2).

tions récréatives des forêts pour une personne dépend de plusieurs critères. Les plus importants semblent être la distance entre le domicile et la forêt, les possibilités de substitution offertes par la proximité d'espaces verts ainsi que les caractéristiques socio-économiques et personnelles – notamment l'âge et l'origine (ville/campagne) – des personnes. On observe aussi que les activités généralement pratiquées en forêt jouent un rôle décisif. Ainsi, les activités peu substituables, c'est-à-dire celles qui se pratiquent exclusivement ou particulièrement bien en forêt (p. ex. la chasse, la cueillette, les travaux forestiers, les promenades avec un chien), accroissent considérablement la valeur des prestations récréatives. En ce qui concerne la perception des qualités forestières (p. ex. diversité, ancienneté, densité, présence de feuillus ou de conifères, infrastructure), seules les infrastructures reconnues comme telles influencent véritablement cette valeur.

L'analyse a permis d'identifier non seulement les facteurs influençant la valeur des prestations récréatives des forêts, mais aussi les variables qui ne contribuent pas à l'explication de la variance et qui ne doivent donc pas être comptées parmi ces facteurs. Ainsi, les différents types de communes ne font pas partie de ces facteurs, pas plus que la perception des qualités forestières (à l'exception des infrastructures). Même si la Suisse compte des forêts très diverses, il n'y a donc pas de lien entre le type de forêt et la valeur récréative.

Les principaux résultats de l'étude ont été publiés, à l'attention des spécialistes intéressés, dans le *Journal forestier suisse* (von Grünigen et Montanari 2014).